

Monistro liens

Magazine
municipal d'information

www.mairie-monistrol-sur-loire.fr

Novembre 2020 - N°2 -



Vie municipale

Zoom sur : où se garer en centre-ville ?



Actualité
Commémoration du 11 novembre



Vie économique
Une entreprise : Racinéo



Enfance jeunesse
Le restaurant scolaire



Le mot du Maire

Monistroliennes, Monistroliens

L'épidémie de la COVID-19 n'est pas encore derrière nous. Notre département de la Haute-Loire fait aujourd'hui partie des départements les plus touchés par la reprise de l'épidémie. Aussi, il est essentiel que chacun et chacune d'entre nous se mobilise pour respecter strictement les gestes barrières et permettre au virus de régresser.

Nous devons aussi penser aux plus fragiles d'entre nous, les plus isolés ou les plus malades. La commune, agents comme élus, est pleinement mobilisée et a rapidement remis en place des services à destination de notre population (livraison de courses à domicile pour les personnes isolées, drive à la médiathèque...). Une attention toute particulière sera apportée à nos séniors, d'une part dans la confection du traditionnel colis des aînés qui se veut être réjouissant, et d'autre part, en le leur livrant à domicile afin de leur éviter tout rassemblement mais en maintenant le lien social.

Je voudrais avoir une pensée pour les soignants, y compris sur notre commune, qui se battent chaque jour contre l'épidémie de COVID-19 et une pensée particulière pour l'ensemble des professions qui interviennent aujourd'hui dans notre EHPAD ainsi qu'aux résidents qui sont touchés par la maladie.

Cette fin d'année sera sans nul doute particulière à bien des égards, mais nous savons pouvoir compter sur des valeurs qui nous sont essentielles et communes, comme la solidarité face à la crise, qu'elle soit sanitaire ou économique. Chacun d'entre nous peut apporter, par des gestes quotidiens, du réconfort et de l'espoir. Ensemble, nous pouvons rendre possible l'avenir.

Je vous souhaite à tous, en cette fin d'année, de prendre soin de vous, de vos proches, de ceux que vous aimez.

Jean-Paul **LYONNET**

Bulletin municipal
d'information.

Novembre 2020.

Directeur de la publication :
Jean-Paul LYONNET,
Maire de Monistrol sur Loire.

Conception :
service COMMUNICATION,
Mairie de Monistrol sur Loire.

Photographies :
Mairie de Monistrol sur Loire,
société d'Histoire, MDDT,
Racinéo, l'Atelier des Vergers.

Impression :
imprimerie COURT,
Monistrol sur Loire.

Diffusion : **association**
Coup de Pouce à l'Emploi,
Sainte Sigolène.

Tirage : 4 600 exemplaires.
Papier recyclé.



Actualité

⋮ L'hommage aux morts

A l'image du 11 novembre, les commémorations font traditionnellement l'objet d'une cérémonie au monument aux morts ; l'occasion de revenir sur l'histoire de celui-ci.

- L'inauguration -

Le monument a été inauguré le 12 juin 1921, lors de la fête patronale.

L'événement a rassemblé de nombreuses personnalités de l'époque qui ont, dès lors, procédé au défilé dans les rues, de la Mairie jusqu'au cimetière, inchangé depuis.



Cérémonie inaugurale du 12 juin 1921

- Le monument -



Déplacement du monument en 2013

Il est composé du blason de Monistrol, de la devise en latin, d'une statue d'un Poilu (oeuvre produite en série après la guerre) et de deux obus sur les côtés. Les noms des personnes décédées, classés par quartiers ou villages, sont gravés sur le soubassement en arc de cercle ainsi que sur deux stèles latérales.

Le monument comprenait un caveau collectif, situé en-dessous, destiné à recevoir les dépouilles des soldats. Peu utilisé, ce caveau a été réouvert en 2013, lors du déplacement du monument vers son emplacement actuel. Sur les 11 cercueils qui y ont été retrouvés, 8 ont pu être identifiés.

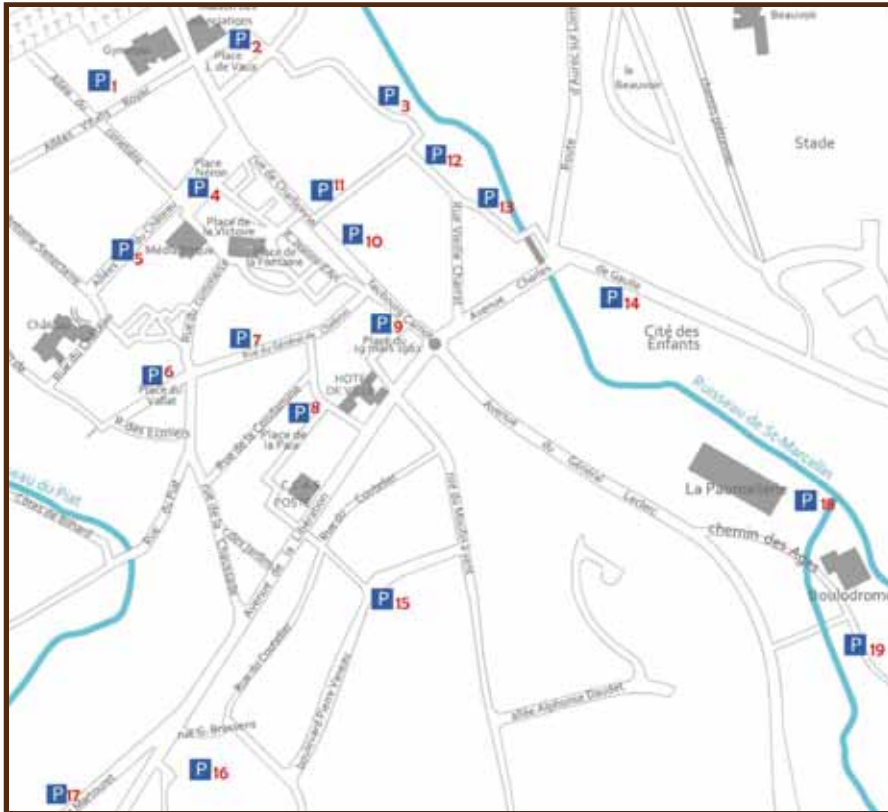
- Un article retraçant l'histoire complète du monument est consultable sur le n°48 des Chroniques Monistroliennes, bulletin de la société d'Histoire -



Vie municipale

• 600 places pour
se garer en centre-ville

A Monistrol, près d'une vingtaine de parkings sont situés à proximité du centre-ville, comptabilisant un peu plus de 600 places de parkings.



- Répertoire -

- P1** : Vitalis Royer (40).
 - P2** : place de Vaux (50).
 - P3** : Pra-Dessous (14).
 - P4** : place Néron (40).
 - P5** : allées du Château (60).
 - P6** : place du Vallat (25).
 - P7** : Remparts (15).
 - P8** : place de la Paix (38).
 - P9** : place du 19 mars 1962 (30).
 - P10** : place du Prévescal (25).
 - P11** : lavoir (12).
 - P12** : quartier des Roches (50).
 - P13** : Brunelles (15).
 - P14** : cité des enfants (11).
 - P15** : Vaneau (55).
 - P16** : Georges Brassens (18).
 - P17** : Bouchardon (75).
 - P18** : la Paumellerie (40).
 - P19** : les Ages (35).
- (*) : nombre de places.

- Borne de recharge -

Une borne de recharge pour deux véhicules électriques devrait être installée d'ici la fin de l'année sur le parking de la place Jourda de Vaux. La borne sera en accès libre, 24h/24h, tous les jours de l'année.

Elle sera payante : les utilisateurs pourront régler soit par carte bancaire, soit par smartphone via une application dédiée.

Faire des courses, emmener les enfants à l'école, se rendre dans les administrations... Venir en centre-ville est incontournable. Et pour ceux qui doivent s'y rendre en voiture, trouver facilement une place de parking est appréciable.

- Les zones bleues -

En dehors des parkings, elles ont l'avantage de générer un roulement dans le stationnement, permettant ainsi de profiter de places plus fréquemment libérées. Attention : il est nécessaire de respecter le temps de limitation donné afin que le dispositif puisse porter ses fruits...

- Objectif : se garer -

Les usagers réguliers le savent : certaines périodes, certains jours et certaines heures sont plus critiques que d'autres en terme de stationnement : relativement aisé durant les vacances scolaires, assez compliqué le jeudi et vendredi mais aussi aux heures de sorties d'écoles.

Certains parkings restent méconnus du public et sont donc à privilégier aux moments les plus difficiles : ceux de la place Vitalis Royet, du boulevard Vaneau ou Bouchardon disposent couramment de places libres. Tous se situent à quelques minutes à pied du centre-bourg. Sans compter qu'en cas d'embouteillages, être garé légèrement en dehors de l'hyper-centre permet de partir plus vite.

Un aspect apparaît cependant primordial pour se garer facilement : accepter ensuite de marcher !

A noter, que chaque parking dispose d'une ou de plusieurs places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, qu'il est important de laisser à celles et ceux qui en ont besoin.



Consommer local : le marché de producteurs

Si les commerçants souffrent du confinement, ce dernier est également une épreuve pour les producteurs.

Les mesures actuelles permettent le maintien des marchés alimentaires. C'est l'occasion de privilégier les achats en circuits courts, du producteur au consommateur, avec l'assurance de

consommer des produits de bonne qualité. Rendez-vous au marché, les producteurs seront au rendez-vous !

- Noël avec les producteurs locaux -

Plusieurs producteurs proposent des produits pour les tables de fêtes : pains spéciaux, chapons, dindes, huîtres, escargots, pavés d'autruches, légumes anciens... et bien d'autres idées à glaner sur place !

La liste des producteurs et leurs coordonnées sont consultables sur le site de la ville www.mairie-monistrol-sur-loire.fr

Du changement pour la police municipale

Le service quitte la rue de Chabron pour s'installer dans les locaux de l'ancienne gendarmerie au 24, avenue de la Gare.



- Le déménagement -

Il permettra aux agents de travailler dans un lieu plus adapté à leurs missions et apportera au public une meilleure confidentialité.

Le service compte actuellement 4 policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique.

Les effectifs vont s'étoffer avec l'arrivée d'un nouvel agent, afin, à terme, d'élargir les plages d'intervention de la police municipale.

- La vidéo-protection -

Le parc de vidéo-surveillance compte désormais une trentaine de caméras, disséminées en centre-ville et dans son proche rayon.

Elles sont un outil majeur dans la lutte contre les dégradations et incivilités. Elles ont déjà fait leurs preuves dans les résolutions d'enquêtes menées par la gendarmerie.

- Les missions -

La police municipale est placée sous la direction du Maire, qui doit lui-même rendre des comptes au Préfet. Ses missions s'articulent autour de 2 axes, prévention et répression :

- sécurité des habitants et des biens, tranquillité publique (nuisances sonores, troubles du voisinage, prévention des actes délinquants, vols...),

- sécurisation de la voie publique, contrôles routiers, actions de prévention routière auprès des écoles,

- lutte contre la salubrité publique (dépôts sauvages d'ordures, déjections...).

Les agents font respecter les arrêtés pris par le Maire et rédigent des procès-verbaux de contravention le cas échéant.

- La participation citoyenne -

Ce dispositif pourrait être mis en place sur la commune. Celui-ci encourage solidarité et vigilance de la population.

Les objectifs : établir un lien entre habitants d'un quartier, élus et représentants de la force publique ; accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance ; renforcer la tranquillité d'un secteur et les solidarités de voisinages.

La propreté dans l'espace public : l'affaire de tous !

L'espace public... Ce lieu fréquenté de tous, mais qui n'appartient à personne, si ce n'est la commune, qui se doit donc de l'entretenir. Pourtant, régulièrement, un triste spectacle s'offre aux promeneurs ou passants : celui des déjections canines au sol, de masques sanitaires abandonnés sur les bas-côtés de routes, de déchets en tous genres...

- 68 euros -

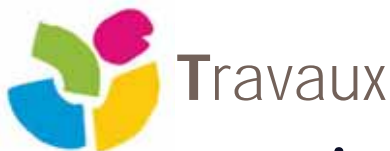
C'est le prix à payer pour une crotte non ramassée...

- Impossible de verbaliser chaque incivilité -

Si, à Monistrol, une équipe est spécialement dédiée au nettoyage des rues et que l'ensemble des services municipaux œuvre dans ce sens, force est de constater que la propreté des espaces publics n'est pas un souci pour tout le monde. Et s'il est légitime d'avoir des attentes des pouvoirs publics, ceux-ci ne peuvent se substituer au civisme de chacun. De ce fait, la Mairie peut difficilement œuvrer contre la source du problème. La question qui se doit d'être posée est en réalité :

- mais où sont passés le civisme, l'éducation, la bienveillance ? -

Pourquoi se permettre dehors quelque chose que l'on ne ferait pas chez soi ? Il est urgent d'arrêter de ne penser qu'à soi et de mépriser les autres, ceux qui, malheureusement, finiront par marcher dans une crotte de chien... La propreté dans l'espace public, c'est l'affaire de tous ! Si j'ai un mégot dans la main, si mon chien a eu la chance de se soulager dans un espace vert ou au bord d'un chemin, si mon masque est usagé : je mets le tout à la poubelle ! Avoir une ville propre où il fait bon se promener en famille est possible si chacun y met du sien.



Travaux

- Sanitaires -

Création d'un WC pour personnes à mobilité réduite à l'école Lucie Aubrac.



- Limousin -

Agencement d'espaces verts.



Quelques travaux en bref
[des services techniques]



- Le Monteil -

Démolition de l'ancien tennis et création d'une grande aire de jeux.



- Voirie -

Réalisation des abords de la route de Cheucle suite à son élargissement et goudronnage.



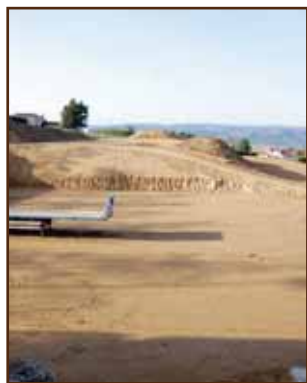
- Accessibilité -

Mise en place d'un ascenseur extérieur à l'école Lucie Aubrac.

- Engazonnement -

Aménagement des allées du nouveau cimetière avec un mélange terre/pierres.





• Début du chantier du nouveau complexe sportif

Les premiers coups de pelleteuses ont été donnés au Mazel, donnant naissance aux plateformes d'où sortira le nouveau bâtiment.

L'entrée principale de celui-ci sera commune avec celle du gymnase existant, sur le mail piétonnier, et donnera donc accès aux deux sites.

Un étage disposera d'une salle omnisports, un autre sera dédié aux arts martiaux.



- L'ouverture -

Elle est souhaitée pour la rentrée de septembre 2022.



- Ce projet a pu voir le jour grâce à des co-financements -



Zoom sur une initiative

• Une résidence seniors

Ouverte depuis le mois de juillet, la maison Yvette Chevalier est une structure privée qui accueille des personnes âgées autonomes. Elle compte 29 logements en location.

Les résidents peuvent également profiter de nombreuses parties communes : grande pièce à vivre pour les repas ou les activités, une cuisine thérapeutique, deux salons, une bibliothèque, un jardin d'agrément...

- Les logements -

Ils vont du studio au T2. Ils sont composés d'une pièce à vivre, cuisine équipée, salle de bain meublée.

Les appartements en rez-de-chaussée disposent d'un jardin privatif, ceux en étage d'un balcon.



- Les animations -

Tout au long de la semaine, différentes animations sont proposées : jeux de société, chant, gym douce, informatique, diffusion de films, atelier cuisine et goûter, jardinage...

Les logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les résidents peuvent, soit prendre leurs repas en commun, soit cuisiner et manger dans leur appartement.

De multiples services sont proposés tels que le gardiennage de la résidence, l'entretien du linge, une aide administrative, la livraison de courses, l'accès gratuit à Internet...

La structure n'étant pas médicalisée, chaque résident garde l'accès aux professionnels de santé et de services de son choix.



Comment ça marche ?

Le restaurant scolaire

- Aujourd'hui, tu manges à la cantine ! -

La totalité des repas est préparée dans la cuisine de l'école Lucie Aubrac. Les repas pour l'école Albert Jacquard sont ensuite acheminés en liaison chaude par un agent municipal.

- Qualité et proximité d'abord -

Ici, pas ou peu de surgelé. La majorité des produits sont livrés frais au restaurant scolaire et sont cuisinés sur place dans les deux jours. Les fruits, les légumes, le pain viennent de commerçants et artisans monistroliens, la viande de fournisseurs régionaux.

- Souplesse du système -

Après inscription au service de la vie scolaire en Mairie, chaque élève dispose d'un badge qui lui permet le matin-même de s'inscrire pour le repas de midi ! Les enfants de maternelle n'ont pas la responsabilité de leur badge, qui est gardé par l'ATSEM*.

- En cuisine -

Il est 6 heures, 3 agents municipaux s'activent en cuisine. Les premières livraisons de denrées alimentaires arrivent vers 6h30. Elles ont lieu alternativement 1 jour sur 2 afin de disposer de produits frais pour 2 jours : fruits et légumes, poissons, viandes, produits laitiers... Ensuite, c'est la préparation des repas qui commence, ceux pour l'école Albert Jacquard devant être livrés avant 10h. L'épluchage des légumes est souvent réalisé en premier, une poêlée nécessitant une trentaine de kilogrammes de marchandise. Une fois prête, la nourriture est répartie dans des plats pour 6 personnes qui partent en salle, afin d'être servis aux enfants. Les menus sont équilibrés et des repas à thème sont élaborés. Peu de déchets sont à déplorer : la cuisine proposée aux enfants est simple mais leur permet de goûter à tout.

- Il est 11 h45, les ventres gargouillent -

Les élèves les plus petits (jusqu'en CE1), ainsi que ceux du dispositif ULIS et de l'UEMA**, se rendent au restaurant où ils prennent leur repas jusqu'à 12h40. Les petites sections partent ensuite faire la sieste. Les animateurs de l'accueil de loisirs de Beauvoir proposent des activités pour les autres classes jusqu'à 13h35. Pour les plus grands, c'est l'inverse. De 11h45 à 12h40, ils profitent des activités périscolaires et prennent ensuite leur déjeuner jusqu'à 13h35.

- A table -

L'école Albert Jacquard dispose d'une salle de restauration, l'école Lucie Aubrac en compte deux.

A leur arrivée au restaurant, les enfants vont aux toilettes puis un appel est effectué. Les élèves les plus grands se mettent en rang et tous peuvent ensuite s'asseoir à table, comme ils le souhaitent.

Des agents municipaux servent les plats, aident et accompagnent les enfants pendant tout leur repas. A la fin, les élèves d'élémentaire rassemblent la vaisselle en bord de table pour aider au rangement.



- Du « fait maison ! » -

Beaucoup de plats sont préparés par l'équipe : quiches, soupes, tartes salées, pizzas, salades, burgers ! Côté desserts aussi : tartes aux pommes, entremets, salades de fruits... Bien manger pour être en bonne santé et pour bien grandir...

- Les menus sont consultables en ligne sur le site de la ville et aux entrées des écoles -

* ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

** ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire, UEMA : unité d'enseignement maternelle autiste.

*** Les tarifs varient en fonction des revenus de la famille.

Quelques chiffres

Près de 300 repas sont servis chaque jour, dont une trentaine pour les adultes.

A Monistrol, un repas coûte entre 2,80 euros et 4,72 euros***.



Economie

Les nouveaux commerces



- Le Regard Haute Couture -

Le salon d'esthétique propose du maquillage permanent, du micro-needling basé sur le renouvellement cellulaire, de l'onglerie.

32, avenue de la Libération / 06 41 58 27 58



- J N Kids -

C'est un commerce de prêt-à-porter pour bébés, enfants et adolescents.

Divers accessoires y sont également proposés.

Zone du Pêcher / 04 71 75 86 88



- Fusion'elle -

Une boutique de lingerie pour enfants, adolescents et adultes a ouvert, rassemblant de nombreuses références.

17, rue du Pêcher / 04 71 65 45 15



Zoom sur une entreprise

- Racinéo -

Née en 2017, autour de 3 associés ingénieurs et charpentiers, l'entreprise compte aujourd'hui une quinzaine de personnes. Spécialisée dans la construction bois, elle est située sur la zone de Chavanon.

La société dispose de son propre bureau

d'études qui lui permet de mieux conseiller et accompagner ses clients, afin de réaliser pour eux un projet unique, adapté à leurs besoins et à leurs possibilités.

Elle rayonne dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes et utilise dès que possible du bois français et de préférence local.

Une construction bois ne se voit pas forcément de l'extérieur.

Le bardage bois est possible mais d'autres types de façades plus simples à entretenir existent. De même, le choix peut être fait de

laisser apparaître le bois en intérieur sur certains murs, ou de les habiller avec un doublage de plaques de plâtre.

Des techniques innovantes sont proposées apportant gains de confort, d'isolation et d'énergie.



- Pour qui ? -

Racinéo travaille autant pour les professionnels que pour les particuliers : maisons en bois, extensions, bureaux, usines, bâtiments industriels mais aussi bâtiments publics.

Après un avis d'appel d'offres, l'entreprise a été retenue pour la construction de la charpente en bois du futur complexe sportif du Mazel.

- Bilan carbone négatif ! -

Construire un bâtiment ou une maison génère beaucoup de CO2 pour fabriquer les matériaux de construction. En revanche, grâce à la forêt qui stocke du carbone pendant sa croissance, construire en bois permet de baisser l'impact carbone généré par une construction.

www.racineo-construction.fr

Chèques cadeaux Monistrol A'Tout



Monistrol A'Tout est l'association très dynamique des commerçants de la commune. Réunissant quelques 120 commerçants, elle propose des chèques cadeaux d'une valeur de 10 euros chacun, valables dans tous les commerces adhérents à l'association. Le dispositif existe pour les particuliers mais aussi pour les entreprises et comités d'entreprises. Que l'on soit client, salarié ou entreprise, les bonnes raisons d'acheter ou d'offrir des chèques cadeaux sont multiples :

- Chic !

Un chèque cadeau -

3e cadeau le plus attendu par les Français pour Noël, le chèque cadeau permet à son bénéficiaire de choisir sa boutique et son article favori ! En bref, l'assurance de faire plaisir sans se tromper.

- avoir accès à une offre commerciale dense et variée,
- remercier des fournisseurs ou clients,
- promouvoir l'économie locale,
- récompenser ses salariés sans payer de charges,
- renforcer la solidité économique des commerces.

Plus que jamais, soutenons le commerce de proximité.

- La liste des commerçants adhérents à Monistrol A'Tout est consultable sur monistrolatout.com -



Vous pouvez retrouver des commerçants monistroliens sur : fairemescourses.fr/monistrol-sur-loire



La minute verte

Les déchets verts

- L'or vert des jardins -

Toute matière organique issue du jardin est naturellement biodégradable. Les éléments qui la compose retournent alors à la terre et donc la nourrissent : c'est le bon sens agricole.

Que devient aujourd'hui cet or vert ? La plupart du temps, tontes, tailles et autres déchets verts des jardins sont conduits à la déchetterie, au même titre que des déchets ultimes.

- Peut-on brûler les déchets verts ? -

Non ! «L'interdiction du brûlage à l'air libre» s'applique sur tout le territoire national. Les déchets biodégradables doivent être éliminés par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation (compostage ou broyage).

Les trois déchetteries du SYMPTTOM reçoivent en moyenne plus de 3 500 tonnes de déchets verts par an pour un coût de traitement de 149 000 euros.

- Et en cuisine ? -

Les déchets verts y sont variés et nombreux : épluchures, coquilles d'œufs, pain, marc de café, filtres en papier, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

- Comment en est-on arrivés là ? -

Pourquoi chaque propriétaire de jardin ne gère-t-il pas lui-même ses déchets verts chez lui ?

La création d'un compost peut se faire dans un espace caché par 2 ou 3 arbustes : pas besoin d'une caisse sophistiquée, un tas en contact direct avec la terre suffit.

Il est possible d'y mettre les déchets verts de la cuisine, les tontes en les mélangeant avec des branches broyées ou coupées au sécateur. Pour éviter d'éventuelles odeurs, il est possible de le remuer de temps en temps. A terme, un compost sera obtenu. Celui-ci sera à étaler sur les massifs ou le potager pour nourrir le sol et évitera par la même occasion la pousse de végétation indésirable : plus besoin de désherber !

- Le SYMPTTOM propose aux habitants l'achat de composteurs et des conseils au 04 71 75 57 57 -



Promenons-nous dans la commune...



Des éléments issus des fouilles seront envoyés en analyse afin de pouvoir en estimer la datation.

••• Fouilles archéologiques à Bilhard

Pour la seconde année, le site de Bilhard a fait l'objet cet été d'une campagne de fouilles archéologiques, menées par l'historien Esteban Teyssier, un passionné.



- La renaissance du Château Vieux -



Mur de rempart, fossé de défense, passerelle, palissade... Abandonné depuis le XIe siècle, le site n'a eu de cesse durant l'été de donner aux 8 chercheurs des éléments de réponse aux nombreuses questions qui subsistent encore.

Le chantier étant vaste, deux zones de recherche ont été établies, de l'arrivée sur le site jusqu'à l'éperon rocheux dominant les gorges.

Plusieurs années de fouilles seront encore nécessaires afin de déterminer avec plus de précision comment s'organisait le Château Vieux mais d'ores-et-déjà les découvertes permettent d'entrevoir ce que pouvait être la construction.

D'ici la fin de l'année, un rapport complet des fouilles 2020 sera établi.



Tourisme

••• Zoom sur deux opérations de promotion touristique



[Menées cet été par l'Office de Tourisme Marches du Velay-Rochebaron.]

- Chilowé, site internet de micro-aventures -

L'Office de Tourisme a accueilli en août une famille de micro-aventuriers, en partenariat avec la maison du tourisme de la Haute-Loire, la Région et la Communauté de Communes Loire-Semène pour découvrir la Loire en canoë lors d'un périple de 2 jours. Un bel article « Un indien dans la Loire » accompagné de photos et vidéos a été publié sur www.chilowe.com, relayé sur les réseaux auprès d'un large public (près de 100 000 personnes).



- Les gorges de la Loire dans Rando Balades -

La journaliste du magazine Rando Balades, Sophie Martineaud, a cheminé le long de la Loire, accompagnée de membres du Comité Départemental de Randonnées Pédestres de Haute-Loire et guidée par l'Office de Tourisme Marches du Velay – Rochebaron. Un beau reportage est consacré au GR3 des Gorges de la Loire*, depuis le Mont Gerbier de Jonc jusqu'aux confins de la Haute-Loire, dans le magazine Rando Balades de septembre-octobre (3 doubles-pages et 2 fiches randos).

*Topoguide Sources et Gorges de la Loire à pied à paraître en février 2021.

En partenariat avec la Région, le Département et le Comité Départemental de randonnées pédestres.

Office de tourisme 14, faubourg Carnot 43120 Monistrol sur Loire
04 71 66 03 14 - www.tourismemarchesduvelayrochebaron.fr



Espaces d'expression

••• Liste d'opposition municipale «Monistrol pour tous»

Monistrol, deuxième commune du département se devait de soutenir l'association «50 millions d'électeurs» protestant contre la tenue des élections Municipales dans un contexte Covid le 15 mars 2020 au regard de la Constitution. Nous avons donc fait un recours devant le Tribunal Administratif soutenant que cette élection était contraire aux fondamentaux de notre Constitution que sont la liberté et l'égalité. En effet les déclarations du gouvernement du vendredi 13 mars incitant toute personne âgée, les personnes avec certaines pathologies, et surtout les familles avec enfants à rester chez elles (le mardi suivant c'était d'ailleurs le confinement!!) ont altéré la liberté de certains citoyens d'aller voter et a créé une rupture d'égalité entre les citoyens. Le TA a rejeté notre recours non sur le fond mais sur la forme (nécessité d'un mémoire distinct ????? Toutes nos observations étant sur un même mémoire de 7 pages!!!). Nous ne ferons pas appel devant le Conseil d'Etat pour des raisons financières, notre action de soutien a été appréciée par l'association (c'était l'effet recherché à notre petit niveau communal). L'équipe de «Monistrol pour tous» restera vigilante sur les atteintes à notre Constitution et à ses principes fondamentaux. Nous tenions à vous informer sur notre démarche (loin de la politique «polititienne» décrite par la Majorité Municipale).

SYMPTOM

La nouvelle équipe gérant ce syndicat a été installée. Seul candidat J P LYONNET a été élu pour une durée d'intérim d'environ deux ans. Quand un élu d'Yssingeaux demande au Président quel est son projet, J P LYONNET répond qu'il va lancer une étude qui nous donnera les différents scénari pour prendre une décision. Pour le Vice Président, maire de Bessamorel, pas de véritable perspective non plus. Annie Mangiaracina et Calogéro Giunta (délégués dans ce syndicat) se sont exprimés dans cette première réunion sur le devenir du centre de Perpezoux. Pour nous une énième étude ne devrait pas changer grand chose si on a pas un véritable projet écologique. L'endettement ne peut pas être ce qui conditionne l'orientation. Il faut demander des aides à la région et aux différentes communautés de communes pour prendre en charge le passif et raisonner autrement.

••• Liste de la majorité municipale «Monistrol avec vous»

Une nouvelle période particulière s'ouvre où nous devons faire face à une recrudescence de l'épidémie de COVID-19. Notre région est parmi l'une des plus touchées par cette deuxième vague. Toute l'équipe de Monistrol avec Vous est pleinement mobilisée pour offrir à notre population des services adaptés, notamment dans nos écoles. Les élus se sont aussi mobilisés pour soutenir nos commerçants de proximité, durement touchés par le reconfinement. Jean-Paul LYONNET a ainsi interpellé le Préfet et le Premier Ministre sur le sujet afin d'alerter sur la situation déjà tendue de nos commerçants locaux.

Toute l'équipe municipale est au travail pour réaliser, au mieux dans cette période, le projet pour lequel vous nous avez élus. Les travaux de construction du complexe sportif du Mazel viennent de débiter pour une livraison en 2022 permettant ainsi de venir renforcer nos équipements sportifs à destination des jeunes, des scolaires et de nos clubs. Les travaux de la future caserne de pompiers sont sur le point de débiter pour doter, enfin, nos sapeurs-pompiers d'un équipement opérationnel. Deux équipements structurants pour notre commune. Un travail sur le long terme est aussi mené en matière d'urbanisme et de développement urbain comme la révision générale du Plan local d'urbanisme, l'étude sur les réseaux et la réfection de la rue du Monteil. On saluera le début des travaux du futur Lycée Professionnel Privé dans la montée du Prince, fruit d'un beau travail de collaboration et qui permettra, à terme, d'avoir un équipement moderne pour nos jeunes apprentis et de libérer un tènement précieux pour redynamiser notre centre-ville.

Loin des polémiques lancées par l'opposition, nous souhaitons tout de même rétablir deux vérités. Tout d'abord, le recours intenté par l'opposition sur les élections municipales n'a pas été rejeté simplement sur la forme, comme elle le suggère, mais bien sur le fond, le Tribunal administratif rappelant bien que la sincérité du scrutin n'a pas été altérée. Enfin, concernant le SYMPTOM, dont Jean-Paul Lyonnet a été réélu président, la trajectoire est claire pour les prochaines années : les décisions concernant le centre d'enfouissement ne seront pas prises sans connaître les possibilités de tri de nos ordures ménagères, et surtout les possibilités de valorisation des éléments de façon pérenne, efficace pour notre environnement et mutualisée.

Vous pouvez compter sur l'implication de l'ensemble des élus de la majorité municipale !

Agenda

En raison de l'épidémie de **Covid 19**, la tenue de certaines manifestations reste incertaine. A l'heure où ce bulletin municipal est imprimé, les manifestations du mois de janvier inscrites ici sont proposées sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à la date dite.

En décembre

- Noël -

Décorations et illuminations de la ville
par les services techniques municipaux.

Embellissement des rues et places
création de jardins d'hiver sur le thème de Noël.

Mise en beauté des vitrines
par les commerçants.

Boîtes aux lettres du Père Noël
devant la Mairie, la médiathèque, au Pêcher.
Les enfants : pensez à mettre vos noms, prénom et adresse sur votre courrier pour que le Père Noël puisse vous répondre !

Grand jeu des commerçants
Ils vous proposeront une tombola de Noël avec de nombreux lots à gagner !

Sonorisation des rues
avec des musiques sur le thème de Noël.



Les mesures actuelles ne permettant pas de proposer le programme de festivités habituel, c'est un supplément consacré à la préparation de Noël avec les commerçants locaux qui est joint cette année à ce numéro afin de les soutenir.



En janvier

Samedi 9
Théâtre avec « Les passagers de l'aube », 20h30 à l'Espace Culturel.

Samedi 16
Théâtre avec « Les monstrueuses », 20h30 à l'Espace Culturel.

Mercredi 20
Danse avec « Le voyage de Roméo », 16h à l'Espace Culturel.

Mercredi 27
Conte musical avec « Les vauriens de la galaxie », 15h à l'Espace Culturel.

Samedi 30
Théâtre avec « 100mg, matin, midi et soir », 20h30 à l'Espace Culturel.

- Téléthon -

L'association « Les Ecos de Léo » du lycée Léonard de Vinci organise une vente de pizzas en novembre, une tombola, une vente de chocolats en décembre, une action « emballage de cadeaux de Noël ».

Vendredi 22 et samedi 23 janvier 2021 : vente de brioches dans une grande surface du Pêcher, 4 euros la brioche.

L'école Notre Dame du Château s'associe à cette vente en proposant une vente de brioches aux parents d'élèves.

Participation de l'école Lucie Aubrac avec un défi et quelques classes de l'école Albert Jacquard sous une autre forme.

En raison du manque d'animation dû aux mesures sanitaires en vigueur, il est possible de faire un don au 36 37 ou de les adresser (avec chèque libellé à AFM TELETHON) à Gérard Michelin : 71, chemin du Pont Neuf 43120 Monistrol sur Loire.
Un reçu vous sera remis pour déduction fiscale, également sur le site : <https://don.telethon.fr/>

L'Agenda est ouvert aux manifestations associatives monistroliennes. Les informations sont à transmettre au service communication de la Mairie.